



Conseil d'établissement

École St-Fabien

Le lundi 7 juin 2021

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2020-2021, du 7 juin 2021 par vidéoconférence.

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Claudine Baril, directrice – présente
Philippe Lafrenière, directeur adjoint - présent
Kim Picard-Lavigne, enseignante – présente
David Côté, enseignant – présent
Marie-Claude Forget, enseignante - présente
Nadéra Ouferhat, enseignante - présente
Amélie Riopel, Technicienne SDG – présente
Pierre-Olivier Bourque-Jutras – présent

Parents

Pierre Paquette, président - présent
Marysol Breton, vice-présidente – présente
Mely Cung, secrétaire – présente
Samia Manneh, membre – présente
Long Vu, membre – présent
Claire Tamet, membre – présente
Représentante de la communauté
Julie Hornez, directrice des Loisirs St-Fabien– absente

Invités du public : Claire Poissonnet, Luc Poissonnet et Marie-Pierre Grimaud.
Le quorum est atteint, l'assemblée a été ouverte à 18 h 31.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, tel que présenté par M. Pierre Paquette, est proposé par M. Long Vu et appuyé de Mme Marie-Claude Forget.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 17 mai 2021

Mme Baril a fait quelques modifications au procès-verbal et M. Long Vu a ajouté des précisions sur ses propos. La version amendée a été partagée aux membres du CE et sera disponible sur le site de l'école.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Marysol Breton et appuyée par M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras.

Adopté à l'unanimité

4. Période réservée au public

- a. Luc et Claire Poissonnet présentent leur projet de « croque-livres ». Ils aimeraient installer un « croque-livres » au pavillon principal à Saint-Fabien et à l'Annexe. Il s'agit d'une boîte où l'on peut déposer ou prendre des livres. Claire dit avoir récolté 65 signatures d'appui en appui de ce projet.

Mme Grimaud mentionne que le coût associé à l'achat du « croque-livres » est de 292\$/ch. À ce montant, il faut ajouter un coût de livraison de 21\$ et peut-être de la quincaillerie pour l'installation. Les Loisirs Saint-Fabien possèdent déjà un « croque-livres ».

Le CÉ propose d'adopter le principe de l'idée proposée, soit celle d'installer 2 croques-livres, un au pavillon principal et l'autre à l'annexe de Saint-Fabien. Mme Baril et l'équipe-école sont mandaté pour valider la faisabilité de la chose.

Mme Claire Tamet propose d'adopter le principe, appuyé de Mme Nadéra Ouferhat.

Adopté à l'unanimité.

- b. Dans la liste des postes à pourvoir pour l'école Saint-Fabien une mention indique que « les parents sont impliqués et exigeants. » Une seule autre école possède cette mention, soit Louis-H Lafontaine où les élèves et les parents sont exigeants. M. Paquette s'interroge sur la pertinence de la mention pourquoi les parents de Saint-Fabien seraient plus exigeants que les autres.

Réponse : Mme Baril mentionne qu'il ne s'agit pas d'un point de CÉ, mais que cette mention est loin d'être négative. Il est juste de le mentionner, car ainsi, un enseignant qui postule s'attend à ce que les parents veulent s'impliquer et les rencontrer. À Saint-Fabien, nous avons la chance d'avoir un OPP très présent et donc l'implication des enseignants après les classes pourrait être sollicitée. Cette mention amène les enseignants à se dépasser. M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras appuie le fait que cette mention n'est pas nécessairement péjorative. Les parents veulent le mieux pour leurs enfants et personnellement, cette mention l'a stimulé à appliquer sur l'affichage. Mme Kim Picard-Lavigne indique qu'elle a choisi le poste il y a 6 ans, elle aussi grâce à cette mention. Elle savait à quoi s'attendre et au contraire, aurait été surprise si cette mention n'avait pas été mise.

M. Long Vu demande s'il est possible d'ajouter une clarification ou plus de détails pour définir « exigeant » sur l'affichage des postes. Mme Baril mentionne qu'il s'agit d'une mention dans un formulaire d'affichage de poste qui appartient au département des ressources humaines et qu'il n'y a malheureusement pas de place pour ajouter des clarifications.

- c. M. Long Vu demande s'il serait possible d'ici la rentrée de faire la tournée des casiers et vérifier la présence de 3 crochets. De plus, il demande s'il reste du budget pour ajouter des racks à vélo à l'annexe.

M. Philippe Lafrenière mentionne qu'il y a déjà 5 racks à vélo au pavillon principal Saint-Fabien. Ceux à l'annexe sont mal situés. Une demande au CSSDM a été faite afin qu'ils soient repositionnés.

5. Sujets d'approbation

a. Liste des fournitures scolaires classe combinée 2^e/3^e

La liste des fournitures scolaire pour la classe combinée 2^e/3^e a été partagée aux membres du CÉ tel que proposé par la personne qui a accepté le poste. Une dernière précision concernant les cahiers avec trottoirs étroits sera faite d'ici à ce que la liste de fourniture soit partagée aux parents.

M. Long Vu propose d'accepter la liste des fournitures scolaires, appuyé de M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras.

Adopté à l'unanimité.

b. Entrée progressive pour le préscolaire

L'horaire a été partagé aux membres du CÉ. Mme Baril indique qu'il s'agit de la même procédure que l'année dernière, soit 2 groupes (A et B), matin ou après-midi pendant les 3 premières journées. La rentrée se fait donc de manière progressive avant la 4^e journée qui est une journée complète.

Mme Marie-Claude Forget propose d'accepter l'horaire de l'entrée progressive pour le préscolaire, appuyée de M. David Côté.

Adopté à l'unanimité

c. Sorties scolaires

M. David Côté mentionne qu'il avait donné toutes les sorties au dernier CÉ. Certaines dates ont dû être déplacées à cause de la grève du 27 et 28 mai, mais le principe adopté demeure le même.

6. Sujet d'adoption

a. Règlementation du service de garde

Le document sur la règlementation du service de garde est partagé aux membres du CÉ à l'écran. Mme Amélie Riopel présente les changements. Il y aura une augmentation des frais de 5 cents à la rentrée. Il y aura cette année l'implantation d'une plateforme éducative qui sera présentée en début d'année. Elle contient 3 volets, soit l'art plastique, la vie de groupe & bien vivre en société et finalement les activités physiques/sportives et jeux extérieurs avec « mon service de garde physiquement actif ». Les éducatrices seront formées et il y aura 2 journées pédagogiques en plein air. Les planifications mensuelles continueront d'être envoyées par courriel par l'éducatrice. Les activités du mercredi reviennent avec un choix basé sur l'intérêt des enfants et non seulement juste en bulle-classe comme pendant la pandémie. La contribution pour les activités scolaires sera de 8.45\$ l'année prochaine et finalement la feuille des journées pédagogiques approuvées sera annexée.

Mme.Marysol Breton propose d'accepter la règlementation du service de garde, appuyée de M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras.

Adopté à l'unanimité

b. Budget Pro Forma

Le budget Pro Forma est présenté aux membres du CÉ. La première colonne : 2020-2021 détaille le plan d'effectif actuel. La 2^e colonne, pro forma, est une étape préparatoire. La 3^e colonne, final, représente le

plan d'effectif 2021-2022 et doit ici faire l'objet d'une confirmation que ce qui est présenté a été octroyé à l'école. La 4^e colonne présente l'écart entre les colonnes.

Mme Baril passe au travers des divers éléments de la 3^e colonne dont les comptes centraux qui représentent 30 postes à temps plein. Elle mentionne qu'il y a eu plusieurs ajouts payés avec les mesures ministérielles. Voir annexe 1.

M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras propose d'accepter le budget Pro Forma, appuyée de M. David Côté.

Adopté à l'unanimité

c. Résolution pour transfert du fonds 4 au fonds 9

La résolution est présentée aux membres du CÉ (voir annexe 2). Elle est lue par M. Pierre Paquette. Mme Baril rappelle que les recettes des activités de financements comme la dictée PGL, SLIM, etc. sont ajoutées au fonds 4 et que les dépenses sont inscrites au fonds 9.

Mme. Marie-Claude Forget mentionne que pour l'activité « Opération Tournesol », aucun montant revient à l'école. Tout était versé à la fondation. Mme Baril précise que le budget pour l'activité OSEntreprendre doit être dépensé d'ici le 30 juin.

Mme Claire Tamet demande de préciser que le transfert de fonds concerne seulement la portion du fonds 4 nécessaire pour payer les dépenses au fonds 9 et non l'entièreté des fonds 4. Mme. Baril mentionne que c'est bien seulement une portion du fonds 4.

M. Long Vu demande quel est le montant exact. Mme Baril dit que le montant sera partagé avec les membres du CÉ lorsque le calcul sera finalisé. Il y a eu beaucoup de recettes avec les activités en éducation physique et ceci prend du temps à consolider.

M. Pierre Paquette propose d'accepter la résolution, appuyée de Mme. Claire Tamet.

Adopté à l'unanimité

7. Sujet d'information

a. Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation

Le document a été envoyé aux membres du CÉ. Les changements/ajouts/évaluations en jaune sont présentés. Il y a 549 élèves cette année. Le comité est formé du directeur adjoint, de la psychoéducatrice, de la TES et de la technicienne du service de garde.

Un ajout concernant la cyberintimidation a été fait. La cible est de diminuer les insultes. Pour la prochaine année, les statistiques seront analysées par cycle. Le comité se penchera entre autres sur les éléments qui sont le plus liés à l'intimidation, toujours en gardant une approche préventive. Les moyens retenus pour contrer l'intimidation sont en outre la mise en place de la méthode d'intervention sur le champ : ARASS . Les capsules seront partagées et seront disponibles aux nouveaux enseignants. L'application du Code de vie et le renforcement positif sont la clé du plan. Il y a aussi une portion de sensibilisation pour tous les membres.

Pour le volet prévention, nous avons pour cette année utiliser des outils du programme Hors-Piste . Quatre à cinq ateliers ont été présentés cette année, dans plusieurs classes, par Alissa, psychoéducatrice, et Fatima, éducatrice spécialisée. Le plan est disponible sur le site web de l'école Saint-Fabien.

Pour ce qui est des signalements, ceux-ci peuvent être faits en utilisant la fiche qui se trouve sur le site de l'école. Les suivis sont faits par la direction. Dès la réception du signalement, des mesures sont prises pour protéger la victime et les témoins dans une approche confidentielle et une enquête de la plainte est faite afin de comprendre la nature du problème rapporté. Une fois la situation bien comprise, nous pouvons établir s'il s'agit d'un conflit, de violence ou d'intimidation afin de poser les bonnes interventions et d'en faire le suivi au besoin. Un deuxième intervenant spécialisé peut prendre la relève en fonction de la nature de la situation. Il y a un accompagnement des enfants auteurs pour adopter des comportements bienveillants, mais aussi des enfants, victimes et témoins, pour les rassurer et les outiller pour éviter/dénoncer adéquatement les problèmes. Les parents sont également tenus informés.

M. Pierre Paquette demande si le prochain CÉ devra participer au bilan ou à la prochaine mise à jour. Mme Baril répond qu'en début d'année, l'équipe-école sera consultée et qu'un nouveau plan de lutte devra être adopté par les membres du CÉ.

b. Organisation scolaire provisoire pour l'année 2021-2022

Mme Claudine Baril mentionne qu'il y aura 4 groupes de maternelle au lieu de 5 comme cette année. Il y aura 4 classes de 1^{ère} année, 3 classes de 2^e, une classe combinée 2^e/3^e, 3 groupes de 3^e année, 3 groupes de 4^e année, 3 groupes de 5^e année, une classe combinée 5^e/6^e et deux classes de 6^e année. Voir Annexe 3.

M. Long Vu demande si les classes de 4^e année seront déplacées à l'annexe. Mme Baril mentionne qu'il y a présentement globalement une classe de moins l'année prochaine. Le besoin de classe supplémentaire était seulement une projection. Il n'y a pas besoin de déplacer les 4^e.

c. Réfection de la cour d'école

La communication et les suivis avec la nouvelle chargée de projet sont difficiles depuis la mi-mars. Mme Baril fait des relances. Une réponse reçue aujourd'hui indique que Soverdi, l'entrepreneur, ne peut pas confirmer de date pour la plantation des arbres.

d. Calendrier scolaire

Mme. Baril a envoyé le calendrier aux membres du CÉ, mais une nouvelle version sera envoyée. Il faut ajouter les journées des remises de la première et deuxième communication ainsi que les dates des bulletins puisque le ministre a envoyé récemment de nouvelles directives en lien avec le bulletin.

19 novembre : 1^{ère} communication

25 janvier : 1^{er} bulletin

21 avril : 2^e communication

10 juillet : 2^e bulletin

Le calendrier sera envoyé sous peu aux parents.

e. Covid-19

Retour sur la question de M. Paquette concernant le changement des filtres. Mme Baril informe les membres du CÉ que les filtres sont changés aux 3 mois. M. Josée, le concierge, a confirmé l'information.

Tests de ventilation. Depuis la 1^{ère} visite pour les tests de CO₂, une deuxième visite a eu lieu à l'annexe et au pavillon principal. Tout était conforme au pavillon principal tous en bas de 800 ppm.

À l'annexe, 3 autres locaux ont été identifiés sur place lors du second test. Pour le local d'arts plastiques, tout était conforme. Le seul local qui dépasse 1000 ppm est le local 212, mais l'analyste a envoyé un courriel pour dire que, malgré que les 4 fenêtres étaient grandes ouvertes lors du test, la porte était fermée pendant le cours d'art dramatique où les enfants parlaient fort. Il est recommandé d'ouvrir les fenêtres quand les élèves ne sont pas là et d'ouvrir les portes durant une pause de 5 minutes.

M. Long Vu demande si les résultats sont disponibles au même endroit que les précédents. Mme Baril dit qu'elle croit que oui, mais n'a personnellement pas vérifié.

Mme. Samia Manneh informe que nous sommes passés en « zone orange » et que le port du masque n'est plus obligatoire en classe au primaire. M. Paquette mentionne que la CSSDM va sûrement nous informer sous peu.

f. Traiteur

Mme. Amélie Riopel a fait des démarches pour obtenir de l'information sur le traiteur « Une cantine pour tous ». Il y a peu d'information sur leur site, sauf si on procède à une inscription. Cette année, la décision devait se faire rapidement et la soumission de Meranda avait déjà été obtenue. Comme les services de Meranda ne génèrent pas de plainte, il a été décidé de conserver les services du Traiteur Meranda l'année prochaine. Le choix du traiteur doit se faire selon plusieurs critères et être validé/homologué par le centre de service scolaire. Mme. Amélie Riopel dit que les deux traiteurs le sont.

Mme. Marysol Breton se propose de faire un suivi avec « Une cantine pour tous » pour essayer d'avoir plus d'information pour l'année prochaine.

g. Assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents aura lieu le 1^{er} septembre 2021. M. Paquette préparera une présentation PPT qui inclura le bilan de cette année et les activités à venir. Il devrait être en mesure d'envoyer une copie autour du 20 août, mais va tenter d'ici la fin juin d'envoyer une première ébauche.

Il y aura lors de l'occasion 3 postes à pourvoir, soit ceux de Mme Marysol Breton., Mme Mely Cung et M. Pierre Paquette.

Il y aura aussi une mention sur les « formations obligatoires » pour les membres du CÉ.

8. Délégation

a. Direction d'école : NIL

b. Représentant(e) des enseignants : M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras présente le topo pour la journée des finissants qui se déroulera le 18 juin. Il y aura une rentrée à 8h15. Ensuite, au bâtiment principal, la traditionnelle haie d'honneur sera remplacée par un parcours (corridors en serpentins avec distanciation) fait par les enfants assis au sol. Les finissants pourront circuler entre eux. Ensuite, retour à l'annexe, mot de la direction et des enseignants. Un vidéo sera disponible et distribué par la suite aux parents. À l'heure du dîner, les enfants iront au service de garde ou à la maison pour se changer et prendre une mini-collation. Il y aura ensuite le vrai dîner des élèves qui ont voté pour un « dîner-pizza ». Des tables seront installées dans la cour en bulle-classe. Pendant le dîner, les enseignants animent un gala. Ensuite, il y aura des zones de jeux : 2 choix : un « actifs » et un choix plus « chill » comme les élèves ont aimé le dire. La journée se termine à 15h25. Il s'agit du travail d'un comité formé de 7 élèves et appuyé des enseignants. Un album des finissants sera remis à chaque élève pour que leurs amis puissent y inscrire des messages. M. Long Vu demande si la récréation des 5^e aura lieu dans la cour. M. Bourque-Jutras dit que ce sera sûrement fait au parc Pierre-Bédard en face et qu'il allait consulter ses collègues.

c. OPP (Mme Claire Tamet): Mme. Tamet présente un tableau contenant les propositions d'activités pour l'année.

Fin septembre-octobre (date à confirmer) : Panier bios via le projet Écoles enracinées.
Proposé par Mme Claire Tamet, appuyé de M. Long Vu.

Adopté à l'unanimité.

- Octobre : Activité des citrouilles. Les dates proposées sont le 16-17 octobre. Il faut prévoir un budget d'environ 400\$ pour l'achat de 400 mini citrouilles, 40 « bol à soupe » et 40 grosses citrouilles. Trois soumissions seront demandées. Mme Baril aimerait que les enseignants puissent être consultés avant de prendre une décision. M. Paquette propose que cette activité soit conditionnelle à l'adhésion des enseignants.
- Décembre : Vente de sapins. Les dates proposées sont le jeudi 2 ou 9 décembre. Cette année, l'option du paiement en ligne sera explorée. Mme Baril va vérifier. Mme Marie-Claude Forget propose d'accepter l'activité, appuyé de M. David Côté.

Adopté à l'unanimité.

- Décembre : Marché de Noël. Si cette activité est acceptée, les dates visées sont les mêmes que pour la vente de sapins soit le jeudi 2 ou 9 décembre. L'OPP demande 200\$ pour l'achat de nappes et autre matériel pour la tenue de l'activité. Mme Baril aimerait que les enseignants puissent être consultés avant de prendre une décision. M. Paquette propose que cette activité soit conditionnelle à l'adhésion des enseignants.
- Février : Soirée « Amitié, amour et jeux ». La date proposée est le 17 février pour tenir une soirée de jeux de société animée par les élèves de l'école Édouard-Montpetit. Cette activité sera conjointe avec le réparathon (si disponible). Un prix d'entrée de 5\$ sera demandé et ce montant sera remis aux élèves de 5^e et 6^e année de l'école Édouard-Montpetit. Les profits obtenus par la vente de nourriture à la table de l'OPP serait remis à l'école Saint-Fabien. L'OPP demande des frais de 50\$ pour l'achat de la nourriture, mais ce montant sera remis ensuite avec les profits de l'activité.
M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras propose la tenue de l'activité, appuyé de Mme Marie-Claude Forget.

Adopté à l'unanimité.

- Fin mai : Bazar. La date visée pour l'activité est le samedi 28 mai (remis au dimanche 29 mai en cas de pluie). Il y aura une vente de tables, vente de nourriture, des jeux gonflables et du maquillage. Les frais exacts pour la location des jeux gonflables et du maquillage seront validés en 2022.
Mme Marie-Claude Forget propose d'accepter la tenue de l'activité, appuyé de Amélie Riopel.

Adopté à l'unanimité.

- d. Représentant du service de garde (Mme Amélie Riopel) : Suite aux changements dans le calendrier scolaire, le service de garde a dû revoir les dates de certaines sorties. Pour la sortie du 18 novembre au Centre Mega-Maze à Blainville, celle-ci a été déplacée au 11 novembre. Pour la sortie du 8 décembre, celle-ci a été reportée au 19 janvier. Par contre, pour la sortie pour les 5 à 7 ans, la sortie se fera au Centre d'escalade à Blainville et non à celui de Laval qui n'était plus disponible.

M. Pierre Paquette aimerait qu'on adopte une proposition pour remercier généreusement Mme. Amélie Riopel pour son travail au Service de garde et sa participation au CÉ de Saint-Fabien durant les deux dernières années.

Adopté à l'unanimité.

- e. Représentante de la communauté (Mme Julie Hornez) : NIL
- f. Délégué du comité de parents : NIL
- g. Président : Remercie les membres du CÉ pour leur présence.

Varia

M. Long Vu demande si les fenêtres de l'école possèdent des moustiquaires pour prévenir les piqûres chez les enfants. Mme Baril indique qu'il n'y a pas de moustiquaire au pavillon principal, mais que les fenêtres ont toujours été ouvertes et qu'il n'y a jamais eu de problèmes de piqûres. Pierre-Olivier Bourque-Jutras dit qu'il y a des moustiquaires à l'annexe. Mme Kim Picard Lavigne indique que les enseignants sont devenus experts pour faire sortir les guêpes et abeilles des classes au besoin.

M. Pierre Paquette propose la levée de l'assemblée et c'est adopté à l'unanimité.

Levée de l'assemblée à 20h35.

Pierre Paquette
Président du CÉ

Claudine Baril
Directrice

Annexe 1 : Budget Pro-Forma

Préparation budgétaire - Exercice 2021-2022 - Formation générale jeune

2021-06-07

RAPPORT ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Numéro d'établissement: 100015

École Saint-Fabien

SOMMAIRE PAR RUBRIQUES

	2020-2021		PRO FORMA				FINAL				ÉCART			
	EFFECTIF	BUDGET	EFFECTIF REG.	SAIS.	BUDGET	CONT. EEMPL.	EFFECTIF REG.	SAIS.	BUDGET	CONT. EEMPL.	EFFECTIF REG.	SAIS.	BUDGET	CONT. EEMPL.
Budget régulier (fonds 1)	36,900	3 103 634	36,000	0,000	2 683 479	331 697	36,000	0,000	2 683 479	331 697	0,000	0,000	0	0
Mesures probantes et innovantes (Fonds 3)	0,000	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0
Agir autrement (Fonds 5)	0,000	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0
École montréalaise (Fonds 7)	0,000	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0
Opération solidarité (Fonds 8)	0,000	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0
Allocations supplémentaires (Fonds 6)	2,500	267 303	1,701	1,000	314 026	24 234	2,001	2,000	303 747	34 513	0,300	1,000	- 10 279	10 279
Total budget établissement	39,400	3 370 937	37,701	1,000	2 997 505	355 931	38,001	2,000	2 987 226	366 210	0,300	1,000	- 10 279	10 279
Service de garde : Budget dépenses (fonds 6)	13,008	679 301	0,000	13,367	552 309	77 913	0,000	13,367	552 309	77 913	0,000	0,000	0	0
Service de garde : Budget revenus ((Fonds 6)	0,000	679 301	0,000	0,000	630 222	0	0,000	0,000	630 222	0	0,000	0,000	0	0
Autofinancement : Budget dépenses (Fonds 2)	0,000	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0
Autofinancement : Budget revenus (Fonds 2)	0,000	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0

Notes:

Signature du conseil d'établissement: _____

Budget adopté le : _____

Date: _____

Annexe 2 : Résolution du transfert de fonds.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Lundi 7 juin 2021

Résolution transfert du fonds 4 vers le fonds 9 – Année scolaire 2020-2021

Considérant que toutes les dépenses réalisées au fonds 9 ont été présentées tout au long de l'année 2020-2021 au Conseil d'établissement et approuvées par ce dernier :
Il est proposé par M. Pierre Paquette, président du Conseil d'établissement, d'adopter le transfert du fonds 4 vers le fonds 9, et ce, afin de couvrir les dépenses réalisées au fonds 9 durant l'année scolaire 2020-2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil d'établissement.

Claudine Baril
Directrice
École Saint-Fabien

Pierre Paquette
Président du conseil d'établissement
École Saint-Fabien

Annexe 3 :

LISTE DU PERSONNEL – 2021-2022
ÉCOLE SAINT-FABIEN

Groupe	Nom	Local	Total groupe	Poste
01	BEAUCHESNE, Isabelle	114		
02	DJELLAL, Fatiha	117B		
03	LECLERC, Louise	117A		
04	NADEAU, Chantal	120		
11	MELKO, Juliana	126		
12	CREVIER, Maryse	128		
13	FORGET, Marie-Claude	129		
14	BONNIER, Marie-Geneviève	130		
21	AIT KAID, Chafia	204		
22	MONGEAU, Isabelle	209A		
23	PICARD-LAVIGNE, Kim	209B		
24-34	LUSSIER, Nathalie	205A		
31	OUFERHAT, Nadéra	213		
32	GAGNON, Nancy	212		
33	BRABANT, Élise	205B		
41	GUERTIN, Mario	202		
42	TOURNÉ, Ludovic	200		
43	A combler	201		
Arts plastiques	CLOUTIER, Sylviane et ÉMOND, Marie-Hélène	211		
Éd. physique	LAPERLE, Jennifer	109		
	CÔTÉ, David	109		
	BOISLARD, Jean	109		
Anglais	HADDAD, Djedjiga			
	SALAYE, Narvadhha			
Orthopédagogues	BOULIANNE, Carole	206		
	WILSON, Lucie	206		
	ST-AUBIN, Amélie	206		
Psycho éducatrice	CHIKAOUI, Alissa	112		4206
Orthophoniste		112		4206
Soutien linguistique				
TES	BOISSARD, Maguy	112		4206

	ROBERGE, Cédrick			5192
TES cellule de soutien				
Infirmière	LAPERLE, Émilie 438-838-5531			
Hygiéniste dentaire				
Direction	BARIL, Claudine	100		4885
Direction adjointe	LAFRENIÈRE, Philippe	103		1812
Secrétaire	SAMH, Asmaa	101		6044
Concierge	ESPINOLA, José	121		Talkie walkie
Aide-concierge	GAUTHIER, André	121		
S.D.G Tech.	AUGER, Chantal	110		4888
S.D.G .Classe Principale	DERBAL, Wafia	110		2781
Salon du personnel		102		6053
Courriel	stfabien@csgm.qc.ca			

2021-06-04

LISTE DU PERSONNEL – 2021-2022
ANNEXE BOSSUET (5100, rue Bossuet H1M 2M4)

Groupe	Nom	Local	Total groupe	Poste
51	PROULX, Louise	122B	25	
52	LEDUC, Karell	213	26	
53	BOURQUE-JUTRAS, Pierre-Olivier	203	24	
54/63	VIGNOLA, Marie-Andrée	125		
61	MARTINEAU, Stéphanie	211	21	
63	DÉPÔT, Isabelle	212	23	
Arts plastiques	CLOUTIER, Sylviane	208		
	ÉMOND, Marie-Hélène (Mercredi)	208		
Éd. Physique	LAPERLE, Jennifer			
Anglais	HADDAD, Djedjiga et SALAYE, Narvadhha	126		
Orthopédaogogue	BOULIANNE, Carole	202A		
Psycho éducatrice	CHIKAOUI, Alissa	206		5192
TES	BOISSARD, Maguy ROBERGE, Cédrick	206		
Direction	BARIL, Claudine	122C		6527
Direction adjointe	LAFRENIÈRE, Philippe	122C		1812
Secrétaire d'école	CADIEUX, Johanne	122A		6521
Concierge	DESJARDINS, Yvan			
Aide-concierge	DÉJALA, Watson			
S.D.G .Classe Principale	DERBAL, Wafia			2781
S.D.G. Tech.	AUGER, Chantal			4888
Salon du personnel		123		2469
Courriel	stfabien@csdm.qc.ca			